Compte-rendu de la séance de Conseil Municipal du Vendredi 1^{er} juillet 201*6*

Relevé des délibérations

Question n° 1

Compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du vendredi 15 avril 2016

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

à la majorité : 32 « pour » ; 1 « absent » (Angélique RABATÉ)

• adopte le compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du vendredi 15 avril 2016.

Question n° 2

Compte-rendu des décisions prises en application de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales

Le Conseil Municipal prend acte de cette communication.

Question n° 3

Modification du tableau des effectifs

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

à la majorité : 32 « pour » ; 1 « absent » (Angélique RABATÉ)

• autorise Monsieur le Maire à modifier le tableau des effectifs comme énoncé.

Question n° 4 Emplois saisonniers

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

à la majorité : 32 « pour » ; 1 « absent » (Angélique RABATÉ)

• autorise Monsieur le Maire à créer ses emplois saisonniers.

Question n° 5

Révision du programme pluriannuel d'accès à l'emploi titulaire

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

à la majorité : 32 « pour » ; 1 « absent » (Angélique RABATÉ)

- approuve le programme pluriannuel d'accès à l'emploi titulaire,
- autorise Monsieur le Maire à signer les actes nécessaires à la mise en œuvre du programme.

Question n° 6 Réorganisation du Département Jeunesse et Sports

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- à la majorité: 26 « pour »; 6 « abstentions » (Michel MROZEK, Gilbert AUBRUN, Ginette HURTAULT, Gilbert BOYER, Annie GUZZO, Christian BRILLU); 1 « absent » (Angélique RABATÉ),
- autorise Monsieur le Maire à créer le Département Jeunesse et Sports tel qu'il est proposé dans l'organigramme.

Pose de plaque en hommage à Monsieur François CORDIER - Tir à l'Arc

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

à la majorité : 32 « pour » ; 1 « absent » (Angélique RABATÉ)

• accorde l'installation de la plaque au pas de Tir à l'Arc au gymnase Baraton.

Question n° 8 Adhésion de nouvelles communes au SICALA

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

à la majorité : 32 « pour » ; 1 « absent » (Angélique RABATÉ)

• approuve l'adhésion de ces deux communes au SICALA.

Question n° 9

Cession d'une parcelle : Avenue du Tour de France

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

à la majorité : 32 « pour » ; 1 « absent » (Angélique RABATÉ)

- accepte de céder la parcelle cadastrée BT 104 au prix de 13 000 €,
- autorise Monsieur le Maire à signer l'acte et les documents à intervenir.

Question n° 10

Cession de parcelles : lieu-dit « Les petits Fromenteaux »

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

à la majorité: 26 « pour » ; 6 « abstentions » (Michel MROZEK, Gilbert AUBRUN, Ginette HURTAULT, Gilbert BOYER, Annie GUZZO, Christian BRILLU) ; 1 « absent » (Angélique RABATÉ)

- accepte de céder les parcelles cadastrées D 90, 91, 99, 103, 106, 107, 108, 111, 112, 114, 1054,
- autorise Monsieur le Maire à signer l'acte et les documents à intervenir.

Question n° 11 Cassian d'una parcelle : 73 mus du Doctour Coulon

Cession d'une parcelle : 73 rue du Docteur Coulon

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

à la majorité : 32 « pour » ; 1 « absent » (Angélique RABATÉ)

- accepte de céder la parcelle cadastrée CL 172 au prix de 120 000 €,
- autorise Monsieur le Maire à signer l'acte et les documents à intervenir.

Question n° 12

Cession de différents biens immobiliers de la Ville

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

à la majorité : 32 « pour » ; 1 « absent » (Angélique RABATÉ)

- autorise Monsieur le Maire à conduire ces différents projets de cession selon les modalités suivantes :
 - informer les études notariales, les professionnels immobiliers Saint-Amandois ainsi que la presse,
 - procéder à toutes formes de publicités appropriées,
 - mener les négociations avec les acquéreurs potentiels, si nécessaire.

Page 2 sur 11

Question n° 13 Acquisition d'une parcelle : 34 rue de Juranville

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

à la majorité: 26 « pour » ; 6 « abstentions » (Michel MROZEK, Gilbert AUBRUN, Ginette HURTAULT, Gilbert BOYER, Annie GUZZO, Christian BRILLU) ; 1 « absent » (Angélique RABATÉ)

- accepte l'acquisition de la parcelle aux conditions définies,
- et autorise Monsieur le Maire à signer les documents et actes à intervenir.

Question n° 14

Acquisition d'une parcelle : lieu-dit « Les Plantes Bourgeoises »

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

à la majorité : 32 « pour » ; 1 « absent » (Angélique RABATÉ)

- approuve l'acquisition de la parcelle aux conditions définies,
- autorise Monsieur le Maire à signer les documents et actes à intervenir.

Question n° 15 Incorporation de rues au domaine public

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

à la majorité : 32 « pour » ; 1 « absent » (Angélique RABATÉ)

- classe dans le domaine public ces parcelles,
- autorise Monsieur le Maire à signer les documents à intervenir.

Question n° 16

Convention avec GrDF : mise à disposition de données cartographiques

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

à la majorité : 32 « pour » ; 1 « absent » (Angélique RABATÉ)

- donne un avis favorable à la mise à disposition de ces données,
- autorise Monsieur le Maire à signer la convention jointe de mise à disposition des données numériques géoréférencées relatives à la représentation à Moyenne Échelle des ouvrages gaz de distribution de gaz.

de distribution de gaz.

Question n° 17

Contrat de Revitalisation Artisanale et Commerciale

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

à la majorité : 32 « pour » ; 1 « absent » (Angélique RABATÉ)

- accepte de lancer une consultation pour choisir l'opérateur qui portera le projet de revitalisation artisanale et commerciale sur la base du périmètre présenté, sur la base d'une procédure de marchés publics,
- accepte de lancer une concertation publique visant à mettre en œuvre un « Contrat de Revitalisation Artisanale et Commerciale » selon la forme suivante :
 - o la tenue d'une réunion publique de concertation regroupant les personnes et instances intéressées par le projet d'aménagement,
 - o la possibilité pour les habitants de Saint-Amand-Montrond de faire part de leurs suggestions sur un registre mis à leur disposition à l'Office de Commerce et d'Artisanat (OMCA).
- accepte la transmission de la délibération au Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie, au Président de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat, ainsi qu'au Président du Syndicat chargé de la mise en œuvre du SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale).

Question n° 18 <u>Garantie d'emprunt : SA HLM France Loire – Résidence Saint-Roch</u>

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

à la majorité : 32 « pour » ; 1 « absent » (Angélique RABATÉ)

- approuve la demande de garantie sollicitée,
- autorise Monsieur le Maire à signer la convention et tout autre document correspondant à ce dossier.

0 10

Question n° 19

Garantie d'emprunt : SA HLM France Loire - Résidence Parc du Vernet

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

à la majorité : 32 « pour » ; 1 « absent » (Angélique RABATÉ)

- approuve la demande de garantie sollicitée,
- autorise Monsieur le Maire à signer la convention et tout autre document correspondant à ce dossier.

Question n° 20

Chèques cadeaux offerts aux retraités de l'amicale de la Ville

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

à la majorité: 24 « pour »; 8 « abstentions » (Michel MROZEK, Gilbert AUBRUN, Ginette HURTAULT, Gilbert BOYER, Annie GUZZO, Christian BRILLU, Brigitte NOIRET, Alain POUILLOU); 1 « absent » (Angélique RABATÉ)

• autorise Monsieur le Maire à offrir ces bons cadeaux selon les modalités décrites.

ons cadada seron les modantes decines.

Question n° 21

Frais de déplacement pour missions et représentations

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, autorise Monsieur le Maire à :

à la majorité: 24 « pour »; 8 « abstentions » (Michel MROZEK, Gilbert AUBRUN, Ginette HURTAULT, Gilbert BOYER, Annie GUZZO, Christian BRILLU, Brigitte NOIRET, Alain POUILLOU); 1 « absent » (Angélique RABATÉ)

- confier à Monsieur Lionel DELHOMME un mandat spécial pour les affaires militaires, pour une année supplémentaire,
- effectuer le remboursement des frais réels de déplacements engagés lors de ces missions.

Question n° 22

Montant de la Redevance d'Occupation du Domaine Public (RODP) et de la Redevance d'Occupation du Domaine Public provisoire (RODP Provisoire) pour les ouvrages de distribution d'électricité et de gaz

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte :

à la majorité : 32 « pour » ; 1 « absent » (Angélique RABATÉ)

- la proposition qui est faite concernant l'instauration des RODP et RODP provisoires pour le gaz et l'électricité telles que décrites,
- d'en fixer les montants selon les taux maximum autorisés par les textes, chaque année,
- cette mesure permettra de procéder à l'établissement du titre de recettes au fur et à mesure qu'auront été constatés des chantiers éligibles à ladite redevance.

<u>Demande de subventions dans le cadre de la convention du « territoire à énergie</u> positive pour la croissance verte » TEPCV

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, autorise Monsieur le Maire à :

à la majorité : 32 « pour » ; 1 « absent » (Angélique RABATÉ)

- solliciter les subventions mentionnées dans les plans de financement proposés,
- signer tous documents se rapportant à ces demandes.

Question n° 24

Admissions en non valeurs de produits irrécouvrables

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

à la majorité : 32 « pour » ; 1 « absent » (Angélique RABATÉ)

• admet en non-valeurs sur le budget principal de la Ville, chapitre 65 – article 6541, les sommes suivantes :

-	Exercice 2007	29 971,32 €
-	Exercice 2011	6 154,44 €
-	Exercice 2012	928,00€
-	Exercice 2013	20,00€
-	Exercice 2014	475,00 €
_	Exercice 2015	742,90 €

Ouestion n° 25

Subventions aux associations 2016: actualisation

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

à la majorité : 32 « pour » ; 1 « absent » (Angélique RABATÉ)

• valide les nouvelles inscriptions proposées.

Question n° 26

Amortissement des subventions d'équipement versées par la Ville

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

à la majorité : 32 « pour » ; 1 « absent » (Angélique RABATÉ)

- adopte la durée d'amortissement proposée,
- valide la possibilité de neutraliser budgétairement ces écritures d'amortissement.

Question n° 27

<u>Délégation de service public pour l'organisation, l'animation et la gestion des</u> foires, marché et fête foraine de Saint-Amand-Montrond : avenant n°1

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

à la majorité : 32 « pour » ; 1 « absent » (Angélique RABATÉ)

- approuve l'avenant n° 1 au contrat de délégation de service public pour l'organisation, l'animation et la gestion des foires, marchés et fête foraine conclu avec la société SOMAREP, afin d'une part, de modifier les formules de variation des droits de place et de la redevance d'affermage et d'autre part, de supprimer la mention de transfert de la TVA,
- autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer l'avenant n° 1 et tous les actes s'y rapportant.

Concession de service public d'organisation et de gestion de la foire exposition annuelle : lancement de la procédure

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

à la majorité: 26 « pour »; 6 « abstentions » (Michel MROZEK, Gilbert AUBRUN, Ginette HURTAULT, Gilbert BOYER, Annie GUZZO, Christian BRILLU), 1 « absent » (Angélique RABATÉ)

- approuve le principe de l'exploitation du service d'organisation et de gestion de la Foire exposition annuelle dans le cadre d'une concession de service public, conclue pour une durée de 5 ans à compter du 1^{er} septembre 2017,
- autorise Monsieur le Maire ou son représentant à procéder au lancement de la procédure de concession de service public et à signer tous les actes s'y rapportant

Question n° 29 Maintien d'un Adjoint dans ses fonctions

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

à la majorité, 19 « pour » ; 13 « abstentions » (Michel MROZEK, Ginette HURTAULT, Gilbert AUBRUN, Gilbert BOYER, Annie GUZZO, Christian BRILLU, Alain POUILLOU, Brigitte NOIRET, Magalie MOINE, Frédéric BARRY, Emmanuel RIOTTE, Yves PURET, Philippe MARME) ; 1 « absent » (Angélique RABATÉ)

• se prononce contre le maintien de Madame Magalie MOINE dans ses fonctions.

Question n° 30 Élection d'un Adjoint

Un seul conseiller est proposé : Monsieur Alain VAISSON.

Il est procédé au vote puis au dépouillement :

Nombre de conseillers absents : 1

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 7

Nombre de votants : 25

Nombre de suffrages déclarés nuls ou blancs : 3

Nombre de suffrages exprimés : 22

Nombre de voix pour Alain VAISSON: 22

Majorité absolue: 12

Le Conseil Municipal, après un vote à bulletin secret, élit à la majorité absolue, Alain VAISSON en qualité d'Adjoint.

Question n° 31 <u>Rapports annuels d'activités :</u> CINEODE, FRERY, SOMAREP, VERT MARINE, CIMEXPO

Le Conseil Municipal prend acte de la communication de ces rapports.

Question n° 1

Compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du vendredi 15 avril 2016

Question n° 2

Compte-rendu des décisions prises en application de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales

Question n° 3 <u>Modification du tableau des effectifs</u>

Question n° 4 Emplois saisonniers

Monsieur VINÇON, Maire, présente les recrutements qui auront lieu durant l'été 2016 au titre des emplois saisonniers.

Monsieur BRILLU pense que si les effectifs étaient bien gérés et le travail annualisé il n'y aurait pas besoin de saisonniers, ce qui engendrerait des économies.

Monsieur VINÇON, Maire, répond que cela permet de recruter des jeunes pendant la saison estivale.

Monsieur LAINÉ précise que de nombreux saisonniers sont recrutés pour la gestion de la base de voile à Virlay, qui constitue une activité supplémentaire durant tous les mois de juillet et août.

Question n° 5 Révision du programme pluriannuel d'accès à l'emploi titulaire

Question n° 6 Réorganisation du Département Jeunesse et Sports

Monsieur LAINÉ présente la réorganisation du Département Jeunesse et Sports auquel sera intégré, à compter du 1^{er} septembre prochain, le Département Scolaire. Ce regroupement permettra d'avoir sur un seul site l'ensemble des services destinés enfants.

Monsieur MROZEK ne comprend pas l'absence de lien entre les deux pôles Sports et Scolaire/Jeunesse. Il indique que dans ces conditions son groupe s'abstiendra.

Monsieur VINÇON, Maire, répond que l'ensemble des services seront dans les mêmes locaux et que le lien se fera de manière naturelle par les activités qui seront mises en place et qui toucheront un même public.

Monsieur BOYER demande s'il n'y aura pas de débordements horaires.

Monsieur VINÇON, Maire, répond que les horaires ne changent pas et qu'il s'agit simplement d'une rationalisation des lieux et du fonctionnement des deux entités

Ouestion n° 7

Pose de plaque en hommage à Monsieur François CORDIER - Tir à l'Arc

Question n° 8 Adhésion de nouvelles communes au SICALA

Question n° 9 Cession d'une parcelle : Avenue du Tour de France

Madame DEBOSSE présente cette cession de parcelle au profit de la SCI Amandine.

Monsieur MROZEK demande ce qui sera fait sur cette parcelle.

Monsieur DEVOUCOUX répond que pour le moment la Ville n'a pas eu d'informations.

$\begin{tabular}{ll} Question n° 10 \\ \hline Cession de parcelles : lieu-dit « Les Petits Fromenteaux » \\ \end{tabular}$

Madame DEBOSSE présente la vente de parcelles au profit de Monsieur et Madame LECLAND.

Monsieur MROZEK indique que cette réserve naturelle pourrait être gardée par la Ville car elle pourrait être importante sous 10 à 15 ans.

Monsieur DEVOUCOUX répond que le terrain ne sera pas constructible.

Monsieur MROZEK pense qu'il faut garder une réserve foncière pour l'avenir.

Monsieur VINÇON, Maire, indique que cette vente génèrera des recettes fiscales.

Question n° 11 Cession d'une parcelle : 73 rue du Docteur Coulon

Question n° 12 Cession de différents biens immobiliers de la Ville

Monsieur DEVOUCOUX présente les différentes cessions de biens immobiliers que la Ville souhaite faire.

Monsieur MROZEK s'interroge sur les raisons de ce passage en Conseil Municipal dans la mesure où les précédentes ventes n'ont pas fait l'objet d'un avis préalable du Conseil Municipal.

Monsieur VINÇON, Maire, indique que cela permettra de faire connaître ces offres. Les ventes définitives seront bien soumises, pour accord préalable, au Conseil Municipal comme c'est la règle.

Question n° 13 Acquisition d'une parcelle : 34 rue de Juranville

Madame LANOUE indique que la Ville souhaite acheter une parcelle située près de l'ancien site Bussière. Cette acquisition se fait par préemption.

Monsieur MROZEK souhaite savoir si une offre avait déjà été faite aux propriétaires actuels.

Monsieur VINÇON, Maire, répond qu'il y avait bien une offre au même prix que la Ville.

Question n° 14

Acquisition d'une parcelle : lieu-dit « Les Plantes Bourgeoises »

Question n° 15 Incorporation de rues au domaine public

Question n° 16

Convention avec GRDF : mise à disposition de données cartographiques

Question n° 17 Contrat de Revitalisation Artisanale et Commerciale

Monsieur CANTAT présente les modalités du Contrat de Revitalisation Artisanale et Commerciale (CRAC) dans lequel la Ville souhaite s'inscrire pour le réaménagement des rues Raoul Rochette et Porte Mutin et de la Halle du marché jusqu'à la Place du marché. Il indique que ce type de contrat permet d'avoir un opérateur qui investit dans le commerce et l'artisanat du centre-ville, sous contrôle de la Ville.

Madame HURTAULT demande pourquoi ce secteur du centre-ville plutôt que la rue Henri Barbusse.

Monsieur CANTAT répond que beaucoup de vitrines y sont vides et que la rue Henri Barbusse compte encore une moyenne surface qui participe à son attractivité. C'est donc une question de priorité.

Monsieur DEVOUCOUX précise que cette opération permet de mobiliser le Fonds Interministériel pour la Sauvegarde de l'Artisanat et du Commerce (FISAC) qui aujourd'hui est difficilement mobilisable.

Question n° 18

Garantie d'emprunt : SA HLM France LOIRE - Résidence Saint-Roch -

Ouestion n° 19

Garantie d'emprunt : SA HLM FRANCE LOIRE - Résidence Parc du Vernet -

Question n° 20 Chèques cadeaux offerts aux retraités de l'amicale de la Ville

Monsieur VINÇON, Maire, présente les conditions de versement des chèques cadeaux aux retraités de l'amicale du personnel de la Ville.

Monsieur MROZEK pense que le fait d'être Amicalistes ne doit pas donner le droit à une rente de 130 € par an.

Monsieur VINÇON, Maire, répond que cela se pratique déjà actuellement à l'amicale du personnel.

Question n° 21 Frais de déplacements pour missions et représentations

Monsieur VAISSON explique les modalités de prise en charge des frais de Monsieur DELHOMME, dans le cadre de ses déplacements sur invitations de l'association des « Villes marraine des forces armées ».

Monsieur MROZEK estime que dans le contexte actuel, ces réunions ne sont pas une priorité. Si la Ville doit y être, il faut y envoyer un adjoint qui a déjà une indemnité et qui réglera ses frais sur cette indemnité.

Monsieur VINÇON, Maire, répond que c'est plutôt une question de principe et qu'il y a eu très peu de dépenses engagées par la Ville pour cette mission l'an passé.

Question n° 22

Montant de la Redevance d'Occupation du Domaine Public (RODP) et de la Redevance d'Occupation du Domaine Public provisoire (RODP provisoire) pour les ouvrages de distribution d'électricité et de gaz

Monsieur DEVOUCOUX explique les modalités de mise en place de la Redevance d'Occupation du Domaine Public, pour les ouvrages de gaz et pour les réseaux d'électricité. Ce qui est appelé taux dans la formule de calcul est en fait un coefficient de revalorisation.

<u>Demande de subventions dans le cadre de la convention du « territoire à énergie</u> positive pour la croissance verte » TEPCV

Monsieur CANTAT informe qu'une convention a été signée en mai dernier entre la Communauté de Communes Cœur de France et Madame Ségolène Royal, dans le cadre du programme TEPCV. À ce titre la Ville bénéficie de subventions qu'il faut faire entériner par le Conseil Municipal, pour quatre opérations :

- L'achat de matériel spécifique pour le désherbage sans pesticide ;
- L'achat de véhicules électriques ;
- La mise en place de matériaux isolants dans le futur multi accueil ;
- La mise en place de matériaux isolants dans divers bâtiments municipaux, dont la bibliothèque.

Question n° 24 Admissions en non valeurs de produits irrécouvrables

Monsieur ROGER donne la liste des produits déclarés irrécouvrables par le comptable public.

Monsieur MROZEK demande des précisions sur l'entreprise TSR International.

Monsieur DEVOUCOUX répond qu'il s'agit de celle qui était installée dans le bâtiment qui se trouve face à la Cité de l'Or et qui a été vendu l'an passé à la Société Arctique.

Question n° 25 Subventions aux associations 2016 : actualisation

Question n° 26 Amortissement des subventions d'équipement versées par la Ville

Ouestion n° 27

Délégation de service public pour l'organisation, l'animation et la gestion des foires, marchés et fête foraine de Saint-Amand-Montrond : avenant n° 1

Question n° 28

Concession de service public d'organisation et de gestion de la foire exposition annuelle : lancement de la procédure

Monsieur CANTAT précise qu'il s'agit de relancer la consultation pour le choix du délégataire qui sera chargé de la Foire exposition annuelle.

Monsieur MROZEK propose de confier l'organisation de cette Foire à Monsieur CANTAT et à l'équipe de l'Office Municipal de Commerce et d'Artisanat.

Monsieur VINÇON, Maire, propose que le concessionnaire vienne présenter son action.

Monsieur LAINÉ souligne la qualité du délégataire actuel par rapport au délégataire précédent avec lequel il y avait très peu de résultat.

Question n° 29 Maintien d'un Adjoint dans ses fonctions

Monsieur VINÇON, Maire, explique les modalités de maintien des adjoints en fonction, notamment

lorsque les délégations qui leur avaient été données leur ont été retirées, ce qui est le cas. Madame MOINE précise qu'elle ne sera plus adjointe, mais qu'elle restera conseillère municipale. Monsieur MROZEK indique que son groupe ne prendra donc pas part au vote.

Monsieur VINÇON, Maire, rappelle que les adjoints au Maire ainsi que les Conseillers Municipaux sont aux côtés du Maire pour mener à bien les projets d'ici les élections municipales de 2020. Cette règle et ces objectifs concernent tant les élus que les services. La population attend du résultat, il faut donc que chacun laisse son égo de côté et mette tout en œuvre pour atteindre les résultats attendus.

Question n° 30 <u>Élection d'un Adjoint</u>

Il est procédé à l'élection d'un nouvel adjoint à bulletin secret. Monsieur MROZEK annonce que son groupe ne prendra pas part au vote. Monsieur VAISSON, seul candidat, est élu.

Question n° 31 <u>Rapports annuels d'activités :</u> CINEODE, FRERY, SOMAREP, VERT MARINE, CIMEXPO

Fin de la séance à 21h15